octobre 2023

INF'AUZOUVILLE

Paul Cousin, ancien maire, nous a quittés le 23 juin dernier

Paul Cousin est né en 1927 à Auzouville sur Ry dans la demeure qu'il habitera jusqu'à son décès.
Il est entré au conseil municipal en 1959 et exercera le mandat de maire de 1977 à 1995. Il y restera jusqu'en 2008.
Sous son impulsion un certain nombre de projets verront le jour. On notera notamment la création des abris bus, du terrain de boules, du terrain de tennis, la construction de la salle polyvalente.
C'est pendant ses mandats que verra le jour la bibliothèque municipale, le POS (plan d'occupation des sols) ancêtre du PLUi, et la mise en place de la cantine pour les élèves de l'école.
Il a aussi participé avec les communes de Bois-d'Ennebourg, Bois-l'Eveque, Grainville sur Ry et Martainville-Epreville à la création de la communauté de communes du plateau de Martainville.
C'est également à l'équipe qu'il formait avec ses adjoints, Raymond Royer et Jacques Simon, que l'on doit la création en 1977 du bulletin communal.
Figure incontournable de la commune, il a toujours œuvré au côté de son épouse Ginette au sein des associations en tant que bénévole, participant jusqu'à ces derniers temps aux réunions du club des Bons amis. Joueur de cartes invétéré, sa principale occupation était de trouver des partenaires pour des après-midi de tarot.
Grand lecteur de BD, il visitait toujours régulièrement la bibliothèque.

Nombreux sont ceux qui se souviendront au-delà de ses engagements, de sa jovialité, de son sourire permanent.

La face cachée du 15 Août

Cette année encore, les bénévoles d'animation village, nous ont offert un superbe défilé du 15 août.
A travers ces quelques lignes et photos, nous vous proposons de découvrir la face cachée de ce défilé et le travail fourni en amont par tous les bénévoles .

➠Dès le mois de janvier, les réunions se sont suivies afin d'organiser les différents évènements prévus au cours de l'année dont le défilé du 15 août.

1er objectif : choisir un thème qui parle à tout le monde. Celui de cette année étant
« Auzouville dans tous ses états »

➠Ensuite, place aux échanges pour trouver des idées de décors pour les chars, réaliser des esquisses de plans et de croquis, imaginer les animations possibles …
Ensuite, il a fallu :

! trouver les plateaux et les tracteurs
(un grand merci aux agriculteurs pour leur aide)

! trouver les matériaux pour les structures (palettes, bidons, vis, cartons, etc.)
! récupérer ou acheter de quoi confectionner les tenues et fabriquer les décors.

➠Une fois les plannings validés par tous, le montage des structures (*dans un bâtiment loin des regards indiscrets afin que la surprise reste totale)* et la fabrication des fleurs et des tenues se sont enchaînés dès le mois de mai.

Tout ceci, dans une ambiance bon enfant avec de bonnes tranches de rigolade, notamment lors des séances d'essayage ou encore des répétitions de chorégraphies.

Mais le travail des bénévoles ne s'arrête pas là…. Il a encore fallu installer les banderoles pour annoncer l'évènement ainsi que les barrières et les panneaux de signalisation pour la sécurité de tous.
La veille du défilé c'est le branle-bas de combat : Nettoyage des chars, peaufinage et bricolage de dernière minute.

Enfin arrive le Jour-J !! Dès 14h, tout le monde s'affaire pour se costumer, atteler les chars et répéter une dernière fois les fameuses chorégraphies (vous admettrez tout de même qu'elles sont à chaque fois très réussies !)

➠ Après cet après midi de fête, place au rangement qui débute dès le lendemain : démontage des chars (afin de rendre les plateaux et le hangar le plus rapidement possible), récupération de ce qui resservira les prochaines années, rangement des tenues dans la réserve de l'association, destruction de ce qui ne servira plus…. Et après cela, c'est enfin fini jusqu'au prochain projet de l'association.

👏 **Nous pouvons donc applaudir bien fort nos bénévoles d'Animation Village ainsi que tous ceux qui viennent leur prêter main forte et la fanfare de RY qui nous a fait le plaisir d'être présente cette année encore.**

👏 Un grand bravo pour ce 15 août et pour tout le travail fourni (même si c'est aussi un grand moment de plaisir et de fous rires pour tous).

N'hésitez pas à venir les rejoindre. L'association a toujours besoin de nouvelles idées ou nouveaux bras !!

Informations communales

➥Augmentation de la taxe foncière

⇨ Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.
La valeur locative cadastrale, donnée de référence, représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée.

Elle peut varier si le bien a fait l'objet de travaux importants, par exemple.

⇨Par ailleurs, depuis la loi n°2017-1837 de finances pour 2018 du 30 décembre 2017, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

En 2023, compte tenu de la valeur de l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisée) constatée en novembre 2022, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,071, soit une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels). La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.

➠ En ce qui concerne les taux applicables, les collectivités dont vous dépendez (commune, intercommunalité, syndicat, établissement public foncier) peuvent, chaque année, décider de les faire varier, ce qui induit un impact sur le niveau de votre cotisation.
La commune d'Auzouville sur RY a décidé cette année de ne pas faire varier ce taux, les augmentations de la taxe foncière que vous avez remarquées pour la part communale ne sont dues qu'à l'augmentation de l'augmentation forfaitaire de 7,1 %.

➥Éclairage nocturne

Mme Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer par délibérations les horaires de l'éclairage public. Une réflexion a ainsi été engagée par le Conseil Municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne de l'éclairage public.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cela permet de :
- lutter contre la pollution lumineuse: forte recommandation du Grenelle de l'environnement.
- favoriser la biodiversité en réduisant l'impact de l'éclairage sur la faune sauvage (papillons, oiseaux, mammifères…).
- veiller à la santé de nos concitoyens car de nombreuses études démontrent l'impact négatif de la lumière sur le sommeil.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Les horaires d'extinction sont donc fixées par délibération entre 22h et 6h

➥La décharge municipale (déchets verts)

Depuis de nombreux mois, notre décharge municipale fait l'objet d'apports très volumineux de déchets verts mais aussi de gravats de toute nature provenant des particuliers de la commune mais aussi de professionnels (agriculteurs, entreprises d'espaces verts ou de construction, etc …..).
Tous ces déchets sont déversés sur la plateforme nous laissant le soin de pousser au remblai, qui ne sera pas éternel.
En outre, nous avons pu constater des dépôts interdits, parfois dissimulés. Nous savons aussi que des personnes hors communes (particuliers ou professionnels) deviennent des habitués de notre décharge. Tout ceci n'est pas acceptable : nous tenons à réserver l'accès à nous tous, administrés et **UNIQUEMENT** pour nos déchets verts.
Nous entamons une discussion au sein du conseil municipal pour l'avenir de notre décharge, voire pour des conditions d'accès plus restrictives ou éventuellement la fermeture définitive.
Nous vous rappelons que vous pouvez vous rendre dans les déchetteries de BOOS et Darnétal.
Vous serez informés prochainement du devenir de la réglementation.

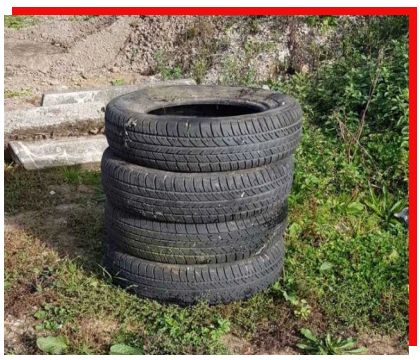

INFOS DIVERSES

Vous vous sentez concerné par la Sécurité Routière ? Vous êtes sensible aux drames qui se jouent chaque année sur nos routes ? Devenez bénévole de l'État pour la Sécurité routière en rejoignant les Intervenants départementaux de la Sécurité Routière (IDSR)sous l'égide de la Préfecture.

Plus d'informations : 02 76 78 34 43 ou
ddtm-speric-bsrte@seinemaritime.gouv.fr

!!! ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE !!!

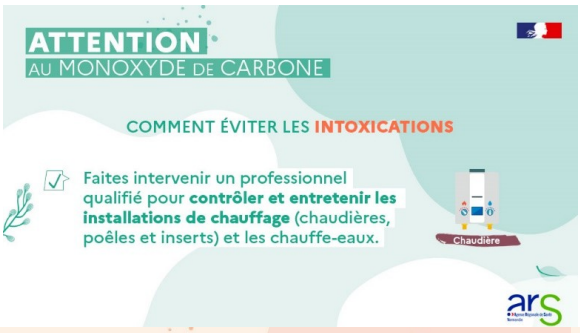

La Bibliothèque

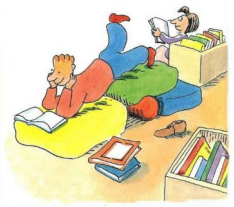

La bibliothèque met tout en œuvre pour que vous veniez emprunter toujours gratuitement des documents.

➠Le budget annuel d'acquisition de livres est de 1750€ (commune)

➠2177 livres sont à votre disposition (1/2 adultes 1/2 jeunesse)

➠Sur ces livres, 137 sont choisis et achetés par les bibliothécaires chaque année, et 771 sont empruntés à la médiathèque départementale.

➠220 DVD sont aussi disponibles à l'emprunt.

Sans oublier les BD de grande qualité que Mr Delabre met à notre disposition, en vrai connaisseur !

Une équipe de 13 bénévoles est à votre disposition (petits et grands) pour vous guider et vous prodiguer des conseils de lecture !
Venez nous rencontrer !!

Quelques nouveautés à emprunter

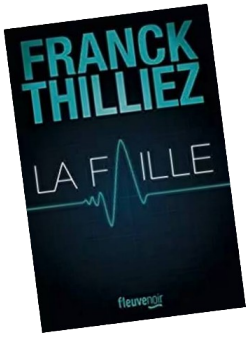

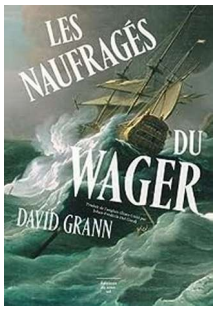

Les BB lecteurs

C'est la rentrée aussi pour les bébés !
La bibliothèque leur propose des lectures avec l'association « LIS-MOI UNE HISTOIRE »
Stéphanie est prête à les accueillir pour la prochaine séance le samedi 25 novembre entre 9h15 et 11h30

Agenda

11 novembre	Célébration de la commémoration	Anciens combattants
18 novembre	Repas du club des Bons Amis	
26 novembre	Spectacle du club des Bons Amis	
2 et 3 décembre	Installation du Village de Noël	Animation village
9 décembre	Vin chaud du Village de Noël	Animation village
10 décembre	Spectacle de Noël	Animation village

État civil

Naissances

28 avril: Dauvel Timothée
9 septembre: Marchal Alexis
21 septembre: Servo Lenny

12 naissances cette année, la commune d'Auzouville est très heureuse de ces naissances et félicitent chaleureusement les parents !!!

Mariages

1er juillet: Pasquier Mélanie et Ameri Hemmatabi Morgan

4 mariages cette année, félicitations et beaucoup de bonheur

Décès

2 juin : Fernande Royer
23 juin : Paul Cousin
22 août : Lucie Moulin

Nos doyens vont nous manquer….

Décharge du Thil - Déchetterie de Darnétal et Boos

La décharge du Thil **(déchets verts et gravats uniquement)** sera ouverte tous les samedis (9h-18h) jusqu'au 30 novembre puis les 3èmes Samedis des mois de décembre (le 16) , janvier (le 20) et février (le 17).

Darnétal : Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Vendredi de 14h45 à 17h30

Boos : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 11h55 et de 14h à 18h30,
Mardi et Jeudi de 9h à 11h55

Se munir d'un justificatif de domicile

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,
Directeur de publication : Le Maire
Chargé de la rédaction : la commission communication
Les rédacteurs : Les élus municipaux, les associations, les habitants
Impression : : FEEM Structure, 76116 Ry
Distribution : Les agents communaux, les élus.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.auzouvillesurry.fr ou sur l'appli Illiwap